



# THIGNONVILLE

## Mini-Mag

N°4 - Mai 2006

### Quoi de neuf ?

Le grand dossier entrepris à l'automne sur la Carte Communale arrive dans sa troisième phase : le 5 Mai prochain, le Conseil va délibérer sur le périmètre retenu par notre document d'urbanisme, après enquête publique et rapport du commissaire enquêteur missionné par la Préfecture. Vous serez largement informé.

Le 7 Mai, c'est le Mini-Théâtre qui ouvrira de nouveau ses rideaux de velours (voir plus bas).

Le 8 Mai, nous espérons que les enfants seront aussi nombreux que pour le 11 Novembre pour témoigner de leur solidarité aux grands disparus de la guerre, vendre les bleuets... et déguster les friandises.

Le 21 Mai, c'est la Journée de l'Auvergne et de l'Artisanat qui ouvrira ses portes dans la salle polyvalente. Surveillez vos boîtes aux lettres.

Attention ! Nous appelons les conducteurs de quads et de 4x4 responsables à la plus grande vigilance. Certains prennent nos champs de blé pour du tout-terrain. N'hésitez pas à diffuser la bonne parole : il en va de l'avenir de votre activité (interdiction, vérification de l'homologation, amende de police...)

### 17 Juin : mode d'emploi

La fête va commencer à partir de 15h. Outre les diverses expos à l'entour, la Place du Jeu de Paume accueillera comme chaque année toutes les personnes, tous les groupes, qui désirent jouer, danser, chanter. Chacun peut apporter son pique-nique, sa table et ses papiers. On peut faire cuire ses merguez sur les BBQ collectifs. Contactez la Mairie.

**Le Mini-Théâtre** : Pour une fois officiels et organisateurs étaient d'accord. Il y avait plus de 80 personnes venues applaudir la performance de nos jeunes dans "La sorcière de la rue Mouffetard" - au point que le stock de sodas y est passé. Le succès a été tel qu'il a été décidé de redonner la pièce le Dimanche 7 mai à 15h30 pour ceux qui l'auraient manqué. Spectacle et boissons gratuits, gâteaux offerts par les mamans.

### Notre Communauté de Communes : un gage d'efficacité

Il y a un an, dix communes environnantes unissaient leurs destinées pour former la "Communauté de Communes du Plateau Beauceyron (CCPB)". Sermaises, Autruy, Thignonville, Engenville, Rouvres, Audeville, Césarville, Morville, Pannecières et Intville entreprenaient de présenter un front commun pour imaginer l'avenir de notre terroir.

Ce projet fédérateur s'articule pour l'instant autour de deux compétences : le développement et l'aménagement de l'espace, et la mise en œuvre de services et d'équipements communautaires.

C'est ainsi que le Service Public d'Assainissement Non Collectif (Spanc) a été initié, que le projet de la Maison d'Accueil Rural pour les Personnes âgées (Marpa) a vu le jour, que l'aménagement d'une zone communautaire d'activités industrielle, commerciale, voire artisanale est en gestation. Rien n'est dicté "d'en haut" et la dynamique de la CCPB dépend bien évidemment de l'adhésion "des 2/3 au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié des conseils représentant les 2/3 de la population en question". En d'autres termes, la règle démocratique s'impose.

Pour notre commune de 326 habitants, rien ne change. Le produit de la taxe professionnelle, qui a été transféré à la CCPB, pour constituer l'essentiel de son budget initial, nous est reversé par le biais de "l'attribution de compensation". Notre budget, nos décisions, notre capacité à imaginer le futur sur notre territoire (près de 1000 ha), nous appartiennent.

De son côté, le siyom garde sa compétence "Ecole" et assurera bientôt l'acheminement de l'eau jusqu'au pied de notre château d'eau.

Alors que l'on assiste à une gigantesque redistribution des droits et des devoirs au niveau national, régional et départemental, il n'est pas sot de penser que l'union fait la force et qu'une entité de 4200 habitants est plus à même de maîtriser les grandes lignes de l'avenir qu'un seul petit village.

### Un métier noble et méconnu

Vivre chez soi dans la plus grande sécurité et le plus longtemps possible : tel est le vœu émis par bon nombre de nos personnes âgées et exaucé grâce à l'action quotidienne des Aides à Domicile.

La tâche est complexe et nécessite des formations continues qui vont de la diététique aux gestes de survie, voire à une meilleure approche de la maladie d'Alzheimer. C'est ainsi que deux de nos concitoyennes ont souhaité valider leurs acquis via un Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale. Sur 11 modules, Maryse Herblot en a validé 10 et Nathalie Hardy en a obtenu 5. Nous les félicitons.





## La poubelle citoyenne

L'un des grands enjeux de notre temps est sans conteste notre adhésion à la démarche de développement durable. Autrement dit faire en sorte que nos générations futures ne pâtissent pas de nos excès. Premier exemple bien concret : réduire le volume des déchets ménagers (360 kg par an et par habitant qui vont encombrer les décharges!). En contribuant à leur valorisation par le recyclage, le compostage ou l'incinération avec récupération d'énergie, on donne une valeur à ce qui n'était jusque là qu'un déchet polluant et gênant.

Voilà pourquoi le Sitomap de Pithiviers a mis à notre disposition des poubelles de couleur différente et des conteneurs pour trier nos déchets à la source.

### Du chemin reste à faire

En règle générale, les citoyens responsables que nous sommes avons pris l'habitude de placer ce qui nous paraît propre dans le bac à couvercle jaune et le reste dans la poubelle habituelle.

Et pourtant du chemin reste à faire. Sachez qu'en mélangeant des putrescibles, des boîtes de conserve souillées, des papiers gras, nous contaminons ce qui pourrait être valorisé et annulons le bon geste que nous croyons faire.

Il est vrai que le temps manque pour beaucoup d'entre nous et que la complexité des emballages nous place parfois devant un dilemme. "La jaune ou l'autre ?"

Dans le doute, n'hésitez pas : jetez dans la poubelle traditionnelle. Tout vaut mieux que de contaminer le reste.

Aucune hésitation, par contre, pour les journaux et magazines ; les bouteilles et flacons de plastique ; les

boîtes de conserve qui ne contiennent aucun restes (certains les rincent) ; les briques de lait, les boîtes en carton, les aérosols vides.

Tout ce qui est verre (sans bouchons ni capsules) va dans le conteneur.

### Le bon geste

Notez bien **ce qui ne doit pas aller** dans la poubelle jaune : le verre, la porcelaine, la poterie, les ampoules, les films en plastique qui enveloppent les revues, les barquettes sales, les pots de yaourt et de crème fraîche, les sacs en plastique, les bouteilles d'huile et en règle générale tout ce qui est souillé.

Nous sommes tous consommateurs mais en faisant "le bon geste" nous réalisons un acte de prévention et devenons du même coup des contribuables avisés. Car de la bonne santé financière de notre Sitomap dépendent non seulement sa survie et le niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui reste en dessous de celle de la majorité des collectivités de même nature. Sachez qu'en région parisienne on compte une déchèterie pour 35 000 habitants contre 9 000 au Sitomap. Faites le compte !

Nous avons pris pour habitude de sortir nos poubelles le lundi soir. Nous vous rappelons qu'en cas de jour férié (comme le lundi de Pâques), le ramassage est repoussé au mercredi matin. Evitons donc leur stationnement prolongé sur le trottoir.

Par ailleurs la distribution des autocollants pour le refus des publicités est une préconisation et non une obligation. Ces pubs sont, pour certains, autant de messages extérieurs.



## Les fines gâchettes se mettent à table

La Société de Chasse de Thignonville a fêté, comme chaque année, la fin de la campagne 2005/2006 autour d'un choucroute d'anthologie, avec en point d'orgue, l'inévitable danse des canards.

Très ancienne dans la commune, cette société a toujours veillé à conjuguer passion cynégétique et convivialité avec les habitants, les joggueurs, vététistes et autres cavaliers. Du respect de chacun dépend la bonne entente dans notre village.

A ce propos, nous vous demandons **de vous reporter aux arrêtés affichés** à la Mairie concernant la divagation des chiens et des chats, la lutte contre la rage et l'échinococcose.

Le Président Roger Hardy et les gardes assermentés, Pierre Minier et Eric Malbet nous recommandent tout particulièrement de respecter la période entre le 15 Mai et le 30 Juin, dates cruciales pour le repeuplement des espèces animales et durant laquelle les chiens doivent être impérativement tenus en laisse.

Lors de , une exposition sur la faune du terroir et sur "l'autre manière de chasser" est programmée afin de répondre aux multiples questions que beaucoup se posent traditionnellement.